

Ce jeudi 3 février se tenait avec la direction une nouvelle réunion pour discuter de la réforme de la chaîne des Pensions. Sans surprise la direction a confirmé son projet consistant à fermer la moitié des centres de pension pour transférer la charge de travail vers d'autres et mettre en place des centres d'appel pour les pensionnés. La CGT a rappelé son opposition au principe même de cette réforme.

Mais les choix organisationnels ne devaient pas constituer l'essentiel de l'ordre du jour, il s'agissait bien de débattre des garanties offertes aux agents dans le cadre de cette réforme...

Force est bien de constater que de débat, il n'y a eu en pas eu.. En effet, passée la garantie minimale du maintien à résidence offerte aux agents des centres qui ferment, la direction n'a pas voulu aller plus loin...

Ainsi aux demandes de la CGT, tant sur l'évolution de carrière des agents concernés (notation, avancement etc...) que sur la reconnaissance indemnitaire de cette réforme, la direction n'a apporté aucun élément supplémentaire, aucune assurance pour les agents qui voient leur mission disparaître et qui devront changer de « métier ».

Autant dire que pour la Direction Générale, la reconnaissance des conséquences de sa réforme n'existe pas et qu'elle considère qu'elle a bien fait son maximum... tout en continuant de demander toujours plus aux agents ...

En effet, dans les CRP qui ferment, il s'agit bien de se former à son nouveau poste, de travailler à la bascule et de traiter le quotidien. Résultat : la charge de travail ne cesse d'augmenter, et les agents vivent de plus en plus mal une situation où on leur demande toujours plus. Et ce n'est pas le seul courrier envoyé par la Direction Générale les félicitant du travail accompli qui répond à leurs difficultés actuelles !

Et dans les Centres Régionaux de Pensions maintenus et rebaptisés Centres de Gestion des Retraites (CGR), il faut gérer de nouveaux dossiers dans l'attente d'éventuels renforts... voire même avec moins d'agents comme à Paris, où l'augmentation de la charge s'est traduite par la suppression de 3 postes. La Direction Générale a beau annoncé qu'elle a abondé en emplois les départements concernés, la réalité est toute autre et les centres ne voient pas arriver les agents promis. Dans tous les cas, les agents des centres souffrent, dans ceux qui ferment ou dans ceux qui restent !

Pour la CGT, il est urgent que la direction prenne véritablement en compte les efforts réels effectués par les personnels. Elle ne peut se limiter à de vagues promesses qu'elle réitère dans la circulaire publiée le 4 février.

La CGT exige donc que la direction rouvre le dossier et demande un plan global (formation, engagement sur les situations individuelles des agents) avec une prise en compte indemnitaire clairement posée par les agents.

Pour la CGT, face à la surdité de la direction, seule la mobilisation des agents des centres régionaux des pensions pourra inverser la situation. Elle appelle donc les agents à se réunir pour envisager dès maintenant toutes les formes d'action y compris la grève pour obtenir la satisfaction de leurs revendications.

Site WEB : [Suppression des CRP : rien de plus pour les agents !](#)

Public: [Pensions SRE CGSR](#)

- 
- 

- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
